

INFORMATIONS ET BONNES PRATIQUES POUR L'INTÉRIEUR

LES ESPACES COMMUNS ET LES PALIERS

Véritable lieu intermédiaire entre l'espace public et le privé, les parties communes participent à la vie sociale du quartier. Afin de favoriser les échanges et le partage entre les habitants de Belle-Terre, leur conception a fait l'objet d'une véritable réflexion pour mieux habiter et mieux communiquer.

UNE SIGNALÉTIQUE HARMONIEUSE

Rien n'est laissé au hasard ! Pour offrir une harmonie visuelle dans l'ensemble du quartier, une « Charte graphique » a été créée. Son but ? Faciliter l'identification des lieux et véhiculer une image moderne et cohérente. Les enseignes ou enseignes ou écriteaux des locaux commerciaux sont tenus de s'y référer.

Il est également obligatoire d'utiliser les plaquettes d'interphones et de boîtes aux lettres, ainsi que les porte-cartes installés sur les portes palière prévus par la Gérance.

UNE ARCHITECTURE PRÉSERVÉE

Façades aux lignes contemporaines, qualité du bâti, soin apporté aux finitions, colorimétrie lumineuse... L'architecture des bâtiments est sublimée par la verdure environnante. Pour maintenir ce bel équilibre, l'installation de constructions fixes, pergolas, parasols publicitaires n'est pas admis. Les loggias, bénéficiant d'une ouverture sur l'extérieur, ne peuvent servir à des fins de stockages !

UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

Vivre en bon voisinage, c'est préserver son cadre de vie et celui des autres. C'est aussi assurer le bien-être et la sécurité de tous. Voici quelques règles très simples à suivre pour les parties communes :

- Ne laissez RIEN sur votre palier (sacs poubelles, chaussures, vélos, poussettes...) afin d'éviter tout risque d'accident en cas de panique,
- Maintenez les accès et les voies de fuite sans obstacles,
- Veillez à la sécurité de vos enfants, prévenez les risques de chute dans les escaliers et accompagnez-les dans les ascenseurs,
- Ne déposez pas les encombrants dans le local à poubelle et les parties communes, évacuez-les à la déchetterie.

BUANDERIE

Une solution moderne

Accessibles à tous les habitants, nos buanderies répondent à de nouvelles aspirations : consommation plus respectueuse de l'environnement, mutualisation des installations, espaces partagés... Elles facilitent la vie en communauté et permettent de faire des économies ! Lave-linge, sèche-linge. Tout est pensé pour votre quotidien.

Les avantages :

- **Une grande simplicité d'utilisation**

Identifiez-vous au moyen d'un code personnel sur le terminal Vesta, puis sélectionnez un lave-linge ou un sèche-linge. Accédez à un historique d'utilisation et recevez des notifications.

- **Finies les pièces ou les cartes de lessive, place à une recharge sécurisée et immédiate**

Créditez votre compte utilisateur, par e-banking, carte de crédit, PostFinance, TWINT, PayPal, ou BVR.

- **Planifiez vos lessives**

Visualisez en temps réel la disponibilité des appareils de la buanderie votre immeuble. Procédez à la réservation des appareils pour une utilisation immédiate ou ultérieure.

- **Notification de fin de cycle**

Recevez une notification Push sur votre smartphone dès que le linge est prêt.

Coût du cycle :

Coût du cycle 1.80.-HT/heure utilisation

Contact :

Pour toutes démarches ou renseignements Eeproperty est disponible 7j/7

E-Mail : contact@eeproperty.ch

Tél : 848 426 555

Documents à télécharger

- [Mode d'emploi](#)
- [Formulaire d'inscription](#)

LOCAUX VÉLOS

Afin de favoriser les mobilités douces, l'ensemble des immeubles disposent d'un ou plusieurs locaux à vélos. Réservés aux locataires et copropriétaires, ils permettent de stationner son véhicule dans un lieu sécurisé. Quant aux visiteurs, ils bénéficient de places de stationnement situées sur les esplanades. Attention à garer vos deux roues sur les places attribuées, un contrôle d'usage sera réalisé régulièrement !

Des supports adaptés aux différents types et catégories de vélos

Vélo hollandais, VTT, vélo pliable, vélo à assistance électrique, vélo-cargo... Grâce à nos différentes solutions, stationner son vélo devient un jeu d'enfant.

- **Vélos Mat-Solo :**

Ultra pratique, ce dispositif est doté d'un bras élévateur automatisé qui permet de stationner des vélos à la verticale sans effort. Concrètement, votre vélo est accroché à l'aide un crochet entouré d'un revêtement plastifié afin de protéger les jantes. Ce système particulièrement ingénieux est adapté aux femmes et aux enfants. Il permet également le stationnement de vélos électriques lourds.

- **Etage 2 Top :**

Comment gagner de la place ? En entreposant les vélos sur deux étages ! Un dispositif d'optimisation des emplacements très facile à utiliser grâce un système de levier (le stationnement de vélos électriques sera privilégié aux étages inférieurs et l'étage supérieur sera destiné à des vélos standard de taille moyenne).

- **Râtelier à suspension**

Très facile à installer, ce dispositif muni d'un système d'accroches en hauteur convient particulièrement pour les vélos légers, non électriques entreposés pendant une longue période.

- **Kappa Home/Lounge Park :**

Ce dispositif pratique permet de ranger les vélos en protégeant efficacement les jantes et les freins à disque contre tout dommage. Il convient à tous les types de vélos, notamment les plus lourds et encombrants, ainsi que les vélos électriques.

Documents à télécharger

- [Mode d'emploi Vélos Mat Solo](#)
- [Mode d'emploi supportes Etage 2](#)

LOCAUX POUSETTES

Les poussettes peuvent être entreposés dans des locaux dédiés au rez-de-chaussée de chaque immeuble. Parfaitement sécurisés, ces locaux ont l'avantage de faciliter l'organisation des parents et de limiter les dégradations dans les halls et les parties communes.

Attention, aucun autre objet ne doit être stocker dans ces espaces !